

Image not found or type unknown



Location de chariot elevateur

Par **kedjou**, le **07/07/2010** à **13:58**

Bonjour, rnje me permet de vous contacté affin de savoir mes droit sur le préjudise suivant : rnje suis gérant d'une SARL , et je suis locataire chez la mairie de bapaume (batiment d'activité) et comme tous activité j'ai fait location d'un chariot élévateur pour une duré de 04 année et au bout de 02 ans la mairie a vendu le batiment et de mon tour j'ai quité les lieux sans cosé de problème (j'avez un baille priquère) et j'ai fait le contacte avec la société de chariot (manuloc)qui a récupéré leur chariot et a la fin manuloc me réclame la totalité de la duré de location de chariot et comme ma socité et en secion d'activité ils ont fait des poursuite a mon nom personel rnmerci d'avence